



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE SAINT-MARTIN**

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2017

Une séance régulière des conseillers de la Municipalité de Saint-Martin est tenue au Centre municipal le lundi 6 février 2017 à 20 h. Sont présents Mme Cécile Champagne, MM Jean-Guy Morin, Rémi Giroux, Éric Giguère, Yvan Paré, Michel Marcoux, sous la présidence de M. Jean-Marc Paquet, Maire.

Sont également présents : Brigitte Quirion, Secrétaire-Trésorière. Aucun citoyen.

RE :024-02 -2017 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la présentation de l'ordre du jour;

Il est proposé par : Cécile Champagne

Appuyé par : Michel Marcoux

Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et que tout autre sujet pourra y être ajouté.

Adoptée.

ORDRE DU JOUR

- 1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2017**
- 3) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 JANVIER 2017**
- 4) **LISTE DES POMPIERS ACTIFS ET LISTE DES PREMIERS RÉPONDANTS MÉDICAUX (NON-POMPIER)**
- 5) **OMH / REPRÉSENTANTS DÉSIGNÉS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARTIN (TERME DE 3 ANS À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2017)**
- 6) **AJUSTEMENT SALARIAL 2016 (1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2016) / APPROBATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**
- 7) **MTQ / PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL / ATTESTATION DE LA VÉRACITÉ DES FRAIS ENGAGÉS VISANT LA COMPENSATION DES SOMMES VERSÉES POUR L'ANNÉE CIVILE 2016**
- 8) **PROJET PILOTE / GROUPE MANŒUVRE BEAUCE-SARTIGAN – COMITÉ D'ACCUEIL / REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX**
- 9) **DOSSIER LOISIRS / ACHAT DE COUSSINS – SÉPARATEURS DE PATINOIRE / COMPAGNIE « ENTREPRISE G.A. TURGEON » FACTURE DE DÉCEMBRE 2016**

- 10) DOSSIER LOISIRS / SENTIER YVES RANCOURT – ACHAT ET INSTALLATION DE LAMPADAIRE / FACTURE N° 2325 – J.M POMERLEAU INC. (CODE BUDGÉTAIRE 03-310-70-724)
- 11) DOSSIER LOISIRS / ACHAT D'OUTILS – REMBOURSEMENT À M. JEAN-MARIE MORIN
- 12) HYDRO-QUÉBEC / INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE DE RUE / 4^E RUE OUEST – CÔTÉ STATIONNEMENT DE L'ENTREPRISE « LES INDUSTRIES PF »
- 13) TONTE DE GAZON / PASSERELLE COTÉ EST / PROPOSITION DE MADAME MARJOLAINE GOSSELIN
- 14) CIM (CORPORATION D'INFORMATIQUE MUNICIPALE) / CONTRAT DE MEMBRE – ADHÉSION À TITRE DE MEMBRE RÉGULIER – MANDAT POUR SIGNATURE DUDIT CONTRAT D'ADHÉSION & NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL
- 15) CIM / SOUTIEN TECHNIQUE ANNUEL ET RÉSEAU / EXERCICE FINANCIER 2017
- 16) CORRESPONDANCE
- 17) ADOPTION DES COMPTES/
- 18) DIVERS :
 - 1 : permis de construction
 - 2 : DOSSIER LUMIÈRES DE RUES / ÉCLAIRAGE PUBLIC – DEL 90 WATTS/ AUTORISATION DE PAIEMENT N° 3 (dernier paiement) / J.M POMERLEAU SELON RÉOLUTION N° 072-04-2015
- 19) MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC
- 20) PÉRIODE DE QUESTIONS
- 21) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Adoptée.

RE :025-02-2017 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL/SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 JANVIER 2017

Suite à la présentation du procès-verbal de la séance régulière du 12 janvier 2017 ;

Il est proposé par : Jean-Guy Morin
Appuyé par : Éric Giguère

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 12 janvier 2017 soit adopté.

Adoptée.

**RE :026-02-2017 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 30 JANVIER 2017**

Suite à la présentation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 janvier 2017 ;

En conséquence : Il est proposé par : Rémi Giroux
Appuyé par : Cécile Champagne

Et résolu à l'unanimité,

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 janvier 2017 soit adopté.

Adoptée.

**RE:027-02-2017 : LISTE DES POMPIERS ACTIFS ET LISTE DES
PREMIERS RÉPONDANTS MÉDICAUX (NON-
POMPIER)**

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance de la liste des pompiers actifs et premiers répondants médicaux déposée par M. Stéphane Maheux directeur du département des incendies ;

En conséquence : Il est proposé par : Michel Marcoux
Appuyé par : Jean-Guy Morin

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal accepte la liste des pompiers actifs et premiers répondants médicaux du département des incendies.

Adoptée.

**RE:028-02-2017: OMH / REPRÉSENTANTS DÉSIGNÉS PAR LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARTIN
(TERME DE 3 ANS À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2017)**

ATTENDU que le conseil municipal désire nommer trois (3) personnes désignées à siéger au conseil d'administration de l'OMH comme suit :

- Mme Cécile Champagne (Élue municipale de Saint-Martin)
- M. Jean-Marc Paquet (Maire de la Municipalité de Saint-Martin)
- M. Rémi Giroux (Élu municipal de Saint-Martin)

ATTENDU que le terme des représentations est d'une durée de trois (3) ans à partir du 1^{er} Janvier 2017 pour chaque personne désignée ;

En conséquence : Il est proposé par : Jean-Guy Morin
Appuyé par : Éric Giguère

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal mandate les représentants précités pour un terme de trois (3) ans à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Adoptée.

**RE :033-02-2017 : DOSSIER LOISIRS / SENTIER YVES
RANCOURT – ACHAT ET INSTALLATION DE
LAMPADAIRES /FACTURE N° 2325 – J.M POMERLEAU INC.
(CODE BUDGÉTAIRE 03-310-70-724)**

ATTENDU une facture de la compagnie « J.M POMERLEAU INC » # 2325 en date du 31 janvier 2017 pour l'achat et l'installation de lumières du « SENTIER PIÉTONNIER YVES RANCOURT » au coût de 26 747.78 \$ (tx incluses);

ATTENDU que ces travaux et facture auraient dû être imputés à l'exercice financier 2016, mais considérant la fin des travaux et facturation en 2017, cette dernière doit être imputée au budget 2017 et plus précisément au code budgétaire N° 03-310-70-724 sans budget;

En conséquence : Il est proposé par : Michel Marcoux
Appuyé par : Yvan Paré

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture N° 2325 de la compagnie « J.M POMERLEAU INC » au montant de 26 747.78 \$ (tx incluses) et imputé à l'exercice financier 2017 soit au code budgétaire N° 03-310-70-724.

Adoptée.

**RE :034-02-2017 : DOSSIER LOISIRS / ACHAT D'OUTILS –
REMBOURSEMENT À M. JEAN-MARIE MORIN**

ATTENDU une facture reçue de M. Jean-Marie Morin pour l'achat d'outils DEWALT pour le complexe sportif au coût de 573.73 \$;

En conséquence : Il est proposé par : Yvan Paré
Appuyé par : Michel Marcoux

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise le remboursement d'un montant de 573.73 \$ à M. Jean-Marie Morin avec pièces justificatives pour l'achat d'outils au Complexe Sportif.

Adoptée.

**RE :035-02-2017 : HYDRO-QUÉBEC / INSTALLATION D'UNE
LUMIÈRE DE RUE / 4^E RUE OUEST – CÔTÉ
STATIONNEMENT DE L'ENTREPRISE « LES
INDUSTRIES PF »**

ATTENDU que le conseil municipal désire faire installer une (1) lumière de rue au DEL 90 WATTS :

*1 lumière dans la 4^e Rue Ouest (du côté stationnement de l'entreprise
« LES INDUSTRIES PF » 69, 4^e rue ouest)*

En conséquence : Il est proposé par : Éric Giguère
Appuyé par : Rémi Giroux

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise Brigitte Quirion dg. / sec.trés. à faire les démarches pour l'installation d'une lumière de rue à l'endroit déterminé précédemment.

Adoptée.

**RE :038-02-2017 : CIM / SOUTIEN TECHNIQUE ANNUEL ET
RÉSEAU / EXERCICE FINANCIER 2017**

ATTENDU une facture N° CRF1700353 de CIM pour le soutien technique annuel 2017 et soutien réseau au coût de 4 472.53 \$;

En conséquence : Il est proposé par : Michel Marcoux
Appuyé par : Éric Giguère

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise Brigitte Quirion d.g. / sec.trés. à payer la facture de 4 472.53 \$ pour le soutien technique de l'exercice financier 2017 de la compagnie CIM.

Adoptée.

CORRESPONDANCE

**RE :039-02-2017 : CLUB SPORTIF GRANDE-COUDÉE INC / DÉPÔT
DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 NOVEMBRE 2016**

ATTENDU que le conseil municipal a pris connaissance des états financiers au 30 novembre 2016 du Club Sportif Grande Coudée inc.;

En conséquence : Il est proposé par : Éric Giguère
Appuyé par : Cécile Champagne

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal approuve les états financiers au 30 novembre 2016 du Club Sportif Grande-Coudée Inc.

Adoptée.

RAPPORTS DÉPOSÉS

**-TRANSPORT AUTONOMIE BEAUCE-ETCHEMINS : RAPPORT
ANNUEL**

**- MUNICIPALITÉ SAINT-GÉDÉON : MISE EN VIGUEUR RÈGLEMENT
N° 172-16**

RE:040-02-2017: ADOPTION DES COMPTES

Les comptes du mois de Janvier 2017 ainsi que l'état du rapport budgétaire sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables pour ce mois, les comptes à payer au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par: Jean-Guy Morin
Appuyé par : Éric Giguère

Et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de janvier 2017 du poste :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : 71 953.24 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE : 17 216.57 \$
TRANSPORT ROUTIER : 53 531.88 \$
HYGIÈNE DU MILIEU : 73 414.02 \$
SANTÉ & BIEN-ÊTRE : -----
AMÉNAGEMENT / URB. DÉV. : 8 792.11 \$

LOISIRS & CULTURE : 76 621.12 \$
TOTAL AFFECTATIONS : 62 986.59 \$

Représentant des comptes à payer au montant de **364 515.53 \$** selon la liste des chèques émis et vérifiée par les élus soient adoptés et autorisés pour paiement.

Adoptée.

DIVERS

RE :041-02-2017 : DOSSIER LUMIÈRES DE RUES / ÉCLAIRAGE PUBLIC – DEL 90 WATTS/ AUTORISATION DE PAIEMENT N° 3 (dernier paiement) /J.M POMERLEAU SELON RÉSOLUTION N° 072-04-2015

ATTENDU que la Municipalité s'est engagée à changer 163 lumières au DEL 90 WATTS aux termes de la résolution **N° 072-04-2015** ;

ATTENDU l'entente de versement du dernier paiement de 25 000 \$ (tx incluses) à la compagnie « J.M. POMERLEAU INC prévue en début d'année 2017;

En conséquence :

Il est proposé par : Éric Giguère

Appuyé par : Rémi Giroux

Et résolu à l'unanimité,

QUE le conseil municipal autorise le dernier versement 3/3 au montant de 25 000 \$ (tx incluses) suivant les termes de la résolution **N° 072-04-2015**.

Adoptée.

L'ordre du jour de la séance régulière du 6 février 2017 étant épuisé, Monsieur Rémi Giroux propose la fin de l'assemblée.

Je _____, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Secrétaire- Trésorière